



Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 13 janvier 2026

WFP/EB.1/2026/7-C

Original: anglais

Questions opérationnelles

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Égypte, du 26 au 30 octobre 2025

Coordonnatrice responsable:

Mme A. Badejo
Secrétaire du Conseil d'administration
Division du Secrétariat du Conseil d'administration
courriel: adeyinka.badejo@wfp.org



29 décembre 2025

Original: anglais

Pour information

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)

Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS
Première session ordinaire de 2026

2-5 février 2026 (New York)

Conseil d'administration d'ONU-Femmes
Première session ordinaire de 2026

18-19 février 2026 (New York)

Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM)

Conseil d'administration de l'UNICEF
Première session ordinaire de 2026

10-13 février 2026 (New York)

Conseil d'administration du PAM
Première session ordinaire de 2026

14 janvier (première partie) et 24-27 février 2026 (deuxième partie) – Rome

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Égypte, du 26 au 30 octobre 2025

I. Contexte et vue d'ensemble

- La visite conjointe sur le terrain en Égypte des conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Programme alimentaire mondial (PAM) s'est déroulée du 26 au 30 octobre 2025. La délégation comprenait 17 représentants d'États membres issus des quatre conseils d'administration ainsi que les secrétariats de ces derniers.

2. S. E. Mme Elissa Golberg, Ambassadrice et Représentante permanente du Canada auprès de la République italienne, de l'Albanie, de Malte et de Saint-Marin, Représentante permanente du Canada auprès des organismes des Nations Unies à Rome (Fonds international de développement agricole [FIDA], Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], PAM) et Présidente du Conseil d'administration du PAM pour 2025, a veillé à la coordination globale de la visite. La liste complète des membres de la délégation figure à l'annexe du présent rapport.

3. La visite devait permettre d'examiner la manière dont les organismes des Nations Unies œuvraient ensemble et en collaboration avec les autorités locales, les partenaires, la société civile et les autres parties prenantes pour faire face aux crises humanitaires régionales et contribuer à la concrétisation des priorités nationales de l'Égypte en matière de développement, dans le respect du Plan-cadre de coopération pour le développement durable (ci-après "Plan-cadre de coopération") plus large mis en œuvre par l'équipe de pays des Nations Unies. Pendant la visite, une attention particulière a été portée à la pertinence des contributions du système des Nations Unies dans le contexte d'un pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de l'action menée. Le calendrier de la visite était particulièrement bien choisi au vu des événements mondiaux et régionaux, en raison des réformes proposées au titre de l'initiative ONU80 qui soulignent l'importance de l'adaptation du système des Nations Unies et de sa présence aux évolutions à venir, et compte tenu du rôle déterminant du multilatéralisme.

4. La mission, d'une durée de cinq jours, a commencé et s'est achevée dans la capitale, Le Caire, et comportait deux jours de visites sur le terrain, à Damiette et à Alexandrie. Il n'a pas été possible de se rendre à Assouan, qui avait été proposé auparavant comme troisième site.

5. Les deux premiers jours de la visite au Caire ont été consacrés à la tenue de réunions de haut niveau avec des représentants du Gouvernement et des organismes des Nations Unies, et à des visites sur le terrain autour de la capitale. Pendant son séjour au Caire, la délégation a également reçu des informations sur l'intervention humanitaire menée face à la crise à Gaza.

6. Les troisième et quatrième jours de la visite, la délégation s'est rendue à Damiette et à Alexandrie, sur la côte nord de l'Égypte, où elle a observé diverses initiatives menées par des organismes des Nations Unies et portant sur les sujets suivants: autonomisation des femmes et des filles; adaptation aux changements climatiques; énergies vertes renouvelables; santé procréative; soutien en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil; apprentissage des enfants; et mobilisation des jeunes – notamment dans le cadre d'activités inclusives d'éducation, de sport et de théâtre, du développement des compétences pratiques et de l'action climatique.

7. Tout au long de la visite, les délégués ont dialogué directement avec les autorités locales, les communautés, les réfugiés, des femmes entrepreneures, des jeunes et des enfants, des acteurs de la société civile et des partenaires du secteur privé. Ils ont obtenu des éclairages directs concernant les problèmes rencontrés et les possibilités offertes sur le terrain et observé les effets concrets des programmes sur la vie des personnes.

8. Le dernier jour de la visite, la délégation a effectué des visites supplémentaires sur des sites de projet. Ces visites ont porté principalement sur l'éducation, l'apprentissage inclusif sous toutes ses formes et l'autonomisation des filles. Le séjour s'est terminé au Caire, où la délégation a tenu les réunions-bilans pour réfléchir aux observations et aux recommandations à tirer de la visite conjointe sur le terrain.

II. Présentation de l'Égypte

9. Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure stratégiquement situé à la croisée de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, l'Égypte est une plaque tournante pour le commerce et l'énergie qui s'articule autour du canal de Suez – l'une des routes maritimes les plus importantes au monde. Forte d'une population de 108 millions d'habitants (2024)¹ qui s'accroît au rythme annuel de 1,3 pour cent², l'Égypte est le pays le plus peuplé d'Afrique du Nord et du monde arabe et un acteur géopolitique actif de la région. La démographie du pays se caractérise par l'explosion démographique des jeunes – environ 60 pour cent de la population a moins de 30 ans³, ce qui crée des perspectives de croissance économique, mais va de pair avec des besoins en matière d'éducation, de santé et de création d'emplois.

10. L'indice de développement humain s'établit à 0,754 (2023), ce qui place l'Égypte dans la catégorie des pays où le développement humain est "élevé" et au 100^e rang sur 193 pays et territoires. L'Égypte se classe au 91^e rang sur les 167 pays pris en compte dans le calcul de l'indice sur les objectifs de développement durable (ODD) (score: 68,1) et est en bonne voie pour atteindre l'ODD 4 (éducation de qualité) et l'ODD 13 (action climatique), les progrès étant en revanche modérés pour ce qui est de la pauvreté, de la santé et des infrastructures. Des problèmes perdurent dans les domaines de l'égalité femmes-hommes (ODD 5), de la réduction des inégalités (ODD 10) et de la durabilité environnementale (ODD 14 et 15). La pénurie d'eau reste critique, la disponibilité par habitant étant inférieure à 560 mètres cubes par an.

11. Ces dernières années, l'Égypte a dû faire face à de multiples crises humanitaires qui se sont déroulées dans toute la région. Des conflits prolongés au Soudan, en Libye et au-delà ont provoqué des déplacements de grande ampleur, faisant du pays un acteur important des interventions humanitaires régionales et, plus récemment, du règlement des conflits, en raison de la situation à Gaza. En septembre 2025, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avait enregistré plus d'un million de réfugiés en Égypte, ce qui faisait du pays le troisième plus grand pays d'accueil de la région. La majorité des réfugiés sont des Soudanais, suivis par les Syriens, les Sud-Soudanais et les Érythréens.

¹ SIS (2024); Données sur la population fournies par l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS).

² Ibid.

³ Conseil de la population (2022).

III. Présentation du système des Nations Unies en Égypte

12. Le système des Nations Unies est présent en Égypte depuis 1948. On compte actuellement 34 organisations, fonds et programmes des Nations Unies dans le pays, y compris des bureaux régionaux. Le Plan-cadre de coopération sert de schéma directeur stratégique pour la collaboration entre le Gouvernement égyptien et le système des Nations Unies. Couvrant la période 2023-2027, ce plan-cadre est conçu pour soutenir les priorités nationales en matière de développement dans le respect du document décrivant la vision de l'Égypte à l'horizon 2030 (*Egypt Vision 2030*), tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable.

13. Le Plan-cadre de coopération est structuré autour de cinq piliers stratégiques qui ont trait aux problèmes les plus pressants que rencontre le pays en matière de développement: *population*, garantir, en particulier aux jeunes et aux enfants, l'égalité d'accès à des services de qualité, à la protection sociale et au développement du capital humain; *prospérité*, promouvoir une croissance économique inclusive, compétitive et écologiquement viable; *planète*, renforcer la résilience face aux changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles; *gouvernance*, améliorer la transparence, le respect de l'obligation de rendre compte et l'état de droit; et *femmes et filles*, favoriser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs.

IV. Observations générales, commentaires et recommandations

14. La délégation s'est réjouie d'avoir eu l'occasion de découvrir les activités du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Égypte. Elle a salué la qualité et la diversité des programmes observés au cours des visites, qui ont permis aux participants de mieux comprendre comment les décisions prises au niveau des conseil d'administration, notamment les plans stratégiques, se traduisaient en activités de programme dans les pays et de constater les incidences concrètes sur la vie des communautés. Les délégués ont également pris note d'un certain degré d'harmonisation entre les organismes membres de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'accent partiel mis sur la collaboration, ainsi que du rôle de chef de file assuré par la Coordonnatrice résidente.

15. On trouvera dans les paragraphes qui suivent un résumé des observations et des recommandations formulées par la délégation, qui sont regroupées dans trois sections: observations issues de la visite dans la capitale; observations issues des visites sur le terrain; et recommandations.

A. Visite dans la capitale: réunions avec les partenaires du système des Nations Unies et les interlocuteurs du Gouvernement

16. Le premier jour de la visite, la délégation a participé à des réunions avec la Coordonnatrice résidente, des responsables d'organismes et les représentants de l'équipe de pays des Nations Unies, puis à une réunion avec les directeurs régionaux, au cours de laquelle une séance d'information a été organisée sur les initiatives régionales et les priorités stratégiques.

17. La délégation a ensuite mené un dialogue de haut niveau avec le Ministre des affaires étrangères, S.E. M. Badr Abdelatty, et la Ministre de la planification, du développement économique et de la coopération internationale, S.E. Mme Rania Al-Mashat. Ces réunions ont été suivies d'une réception avec des représentants du Gouvernement et des partenaires de développement.

18. Le deuxième jour de la visite, la délégation a rencontré les représentants de 16 ministères techniques qui lui ont exposé les priorités du Gouvernement dans les domaines suivants: protection sociale; droits et bien-être des enfants; éducation; autonomisation des femmes; santé; mobilisation des jeunes; résilience face aux changements climatiques; sécurité alimentaire et nutrition; technologies et innovation; et développement inclusif – autant d'axes de travail centraux du Plan-cadre de coopération et de la *Vision 2030* de l'Égypte. La délégation s'est également rendue à Nahdet El Mansourya pour observer un programme d'octroi de dons de faible montant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) mené par le PNUD et l'UNOPS, qui porte sur l'établissement de partenariats avec des organisations de la société civile pour le recyclage des déchets agricoles, l'émancipation économique des femmes et les énergies renouvelables. Une visite au centre de santé Dahshour soutenu par le FNUAP a donné à la délégation l'occasion d'observer l'action menée pour améliorer les résultats en matière de santé maternelle et répondre aux besoins de planification familiale.

19. Au Caire, la délégation a également reçu du Ministère des affaires étrangères des informations sur l'intervention humanitaire entreprise par le système des Nations Unies face à la crise à Gaza, qui est conduite en étroite collaboration avec le Gouvernement égyptien et le Croissant-Rouge égyptien. La délégation a aussi visité une clinique de soins de santé primaire bénéficiant de l'appui du FNUAP et a rencontré des organisations communautaires qui mettaient en œuvre des initiatives environnementales et climatiques soutenues par le PNUD et l'UNOPS.

Observations

20. La délégation a noté que la coopération entre les entités des Nations Unies et le Gouvernement égyptien semblait solide, comme en témoignait l'harmonisation étroite entre, d'une part, les priorités énoncées dans le Plan-cadre de coopération pour 2023-2027 et les programmes des entités des Nations Unies et, d'autre part, la *Vision 2030* de l'Égypte et l'initiative présidentielle *Haya Karima* et d'autres stratégies nationales. Les membres de la délégation ont également noté que le Gouvernement s'était pleinement approprié les priorités en matière de développement durable et était attaché au multilatéralisme, à la paix et la sécurité régionales, aux droits humains et à l'action humanitaire.

21. Il était manifeste que les organismes des Nations Unies collaboraient bien entre eux, mais la délégation a observé quelques chevauchements au niveau des stratégies et des projets, notant que plus de 30 entités des Nations Unies étaient présentes en Égypte et appelant l'attention sur les risques de fragmentation. Alors que le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour 2023-2027 et les documents stratégiques des portefeuilles d'activités des différentes entités présentes dans le pays arrivent à mi-parcours, la délégation a estimé que les organismes devraient tirer parti de l'élan donné par les réformes liées à l'initiative ONU80 pour répertorier les atouts dont le système des Nations Unies dispose par rapport au Gouvernement, renforcer leurs complémentarités et maximiser l'impact de leur action en menant des programmes conjoints de manière plus rigoureuse. Dans la perspective des futurs plans-cadres de coopération, il a été suggéré de prendre en compte l'évolution de la présence du système des Nations Unies en Égypte à moyen terme (prestation de services ou appui technique?) ainsi que la façon dont les organismes travaillent avec le Gouvernement égyptien pour arrêter progressivement les fonctions qu'ils assurent le cas échéant, conformément aux initiatives de réforme du système des Nations Unies. La délégation a fait observer qu'elle aurait gagné à avoir une vision plus précise des résultats agrégés obtenus par les organismes des Nations Unies et de la manière dont ces résultats avaient influé sur les décisions du Gouvernement.

22. Il a été souligné que les données et les évaluations se sont révélées précieuses, notamment pour aider à définir la présence et les activités des organismes des Nations Unies, et que la mutualisation des données avec le Gouvernement a également été importante pour éclairer les politiques et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. La délégation a appelé l'attention sur la possibilité pour le Gouvernement égyptien de partager les enseignements tirés de son expérience et ses meilleures pratiques avec des pays se trouvant à des stades différents de développement, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

23. Compte tenu du positionnement du pays en tant que plateforme susceptible d'appuyer la recherche de solutions aux conflits régionaux, la délégation a insisté sur le fait qu'il fallait renforcer l'architecture régionale et sous-régionale en mettant à profit les connaissances spécialisées des organismes des Nations Unies en matière de règlement des conflits et en s'inspirant des pratiques mises en œuvre avec succès dans d'autres régions. La délégation a également mis en avant le rôle clé de catalyseur que jouaient les bureaux régionaux des Nations Unies, qui pourraient tirer parti du potentiel des technologies, de l'innovation et de l'intelligence artificielle comme instruments de consolidation de la paix et de règlement des conflits. De plus, la délégation a été frappée lors de ses réunions par l'importance accordée à l'inclusion numérique et à l'autonomisation des femmes.

24. La séance d'information sur l'action humanitaire menée à Gaza a été jugée opportune et accueillie favorablement. La délégation a obtenu des éclairages sur les objectifs de la conférence internationale sur le relèvement rapide et la reconstruction à Gaza, qui sera organisée prochainement par l'Égypte, notamment concernant le rôle prévu du système des Nations Unies et de la communauté internationale. Il a été jugé probable que de nouvelles réunions ou conférences de ce type seraient nécessaires au cours des mois à venir au fil de l'évolution du cessez-le-feu vers, espérons-le, une paix plus durable. La délégation a noté qu'il fallait mettre en place des stratégies concernant le renforcement des passages aux frontières, les abris pour l'hiver, les soins de santé et l'accompagnement psychosocial sur le long terme, l'accès à l'éducation et la protection sociale de la population de Gaza.

25. Compte tenu du contexte mouvant de la coopération multilatérale et bilatérale en faveur du développement en Égypte et ailleurs, la délégation a examiné divers autres mécanismes de financement par l'équipe de pays, notamment les moyens d'aider le Gouvernement à incorporer les activités du système des Nations Unies dans un cadre de financement national intégré, à attirer des capitaux du secteur privé national et régional et à optimiser des sources telles que le financement mixte et les conversions de créances. La délégation s'est penchée, par exemple, sur les avantages qui pourraient être obtenus en attirant des investissements étrangers directs en faveur de projets locaux, en particulier ceux axés sur les femmes, les enfants et les jeunes.

26. La délégation a noté qu'un dialogue structuré avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux aurait été utile pour comprendre leurs positions et leurs orientations futures, non seulement au vu des récentes tensions financières, mais également afin de savoir ce que les donateurs percevaient comme une présence constructive pour le système des Nations Unies en Égypte à l'avenir compte tenu du développement économique en pleine évolution et du positionnement régional stratégique du pays.

B. Visites sur le terrain: Damiette et Alexandrie

27. Les troisième et quatrième jours de la visite, la délégation s'est rendue à Damiette et à Alexandrie, sur la côte nord du pays, où elle a pu observer diverses initiatives menées par des organismes des Nations Unies visant à la fois des objectifs humanitaires et des objectifs en matière de développement durable.

28. À Damiette, la délégation a observé un projet d'adaptation aux changements climatiques dirigé par le PNUD consistant à mettre en œuvre une solution fondée sur la nature de protection du littoral dont l'objet était de renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques et d'accroître l'autonomisation des femmes. La délégation s'est ensuite rendue sur le site d'un projet visant à apporter une assistance d'urgence intégrée aux réfugiés, où elle a pu observer des programmes d'assistance financière du PAM, dialoguer avec des personnes rescapées de violences sexistes qui bénéficiaient d'un soutien du FNUAP et découvrir des initiatives de l'UNICEF relatives à la protection de l'enfance et à l'accompagnement psychosocial coordonnées au sein d'un guichet unique. Sur place, la délégation a eu la possibilité de se joindre à des discussions de groupe avec des femmes et des hommes déplacés. Elle a également observé la participation des adolescents et des jeunes à des interventions environnementales locales ainsi qu'à des activités de développement des compétences

numériques et techniques, et a rencontré à la bibliothèque publique d'Ezbet Elborg, dans un espace accueillant pour les femmes, des personnes rescapées de violences sexistes qui bénéficiaient d'un soutien d'ONU-Femmes. La visite à Damiette s'est achevée par la tenue d'une réunion entre les quatre présidents des conseils d'administration et la Vice-Gouverneur de Damiette.

29. À Alexandrie, la délégation a observé un projet d'énergie solaire verte qui avait bénéficié d'un financement du Fonds pour l'environnement mondial et était désormais financé par le secteur privé dans le cadre de l'initiative pour l'énergie verte du bureau du PNUD en Égypte. La délégation a également participé à des discussions de groupe avec des réfugiés et des bénéficiaires locaux dans un centre de formation professionnelle PAM-FNUAP-ONU-Femmes, géré en partenariat avec l'Alexandria Business Association, a dialogué avec des femmes entrepreneures du programme conjoint "Rabeħa" d'ONU-Femmes et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), et a observé des initiatives menées par des jeunes et des communautés pour lutter contre les pratiques nocives prenant pour cibles les femmes et les filles, notamment les mutilations génitales et leur médicalisation.

30. De retour au Caire le dernier jour de la visite, la délégation s'est aussi rendue dans une école préparatoire (collège) bénéficiant d'un appui de l'UNICEF, qui offrait une éducation générale et inclusive, et a rencontré des participantes au programme d'autonomisation des filles *Noura*, soutenu par le FNUAP.

Observations

31. Concernant l'appui en faveur des réfugiés, la délégation a salué les actions menées conjointement par le PAM, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes pour coordonner la fourniture d'une assistance financière, le soutien des personnes rescapées de violences sexistes, la protection de l'enfance et l'accompagnement psychosocial en un seul lieu, tout en accordant une attention particulière aux assurances à donner et aux circuits de remontée de l'information. La délégation s'est également félicitée du fait que les programmes de formation professionnelle et d'appui aux moyens d'existence aient été axés sur le respect des réfugiés et le rétablissement de leur dignité, la collaboration avec les communautés d'accueil et la promotion de la résilience et de l'autosuffisance (en particulier comme un moyen de s'affranchir progressivement de l'assistance de type monétaire du PAM). Parallèlement, certaines questions subsistaient quant à savoir si d'autres partenaires seraient mieux placés pour mener ces activités à moyen terme.

32. La délégation a rendu hommage à la flexibilité et à la générosité de l'approche adoptée par le Gouvernement égyptien, qui permet aux réfugiés (ou "invités") de s'intégrer dans les communautés locales plutôt que de vivre dans des camps, et a entendu des bénéficiaires déclarer que l'assistance monétaire était la forme de soutien la plus adaptée dans les contextes de ce type. Des difficultés relatives à la continuité et à l'ampleur de cette assistance ont été relevées en raison de récentes pénuries de financement importantes et à cause de problèmes liés au système public d'enregistrement et d'identification – notamment les délais prolongés nécessaires pour obtenir une "carte jaune" nationale – et des répercussions sur l'aptitude des réfugiés à accéder aux services sociaux essentiels, notamment la santé, l'éducation et l'assistance

alimentaire. Cette situation était considérée comme particulièrement grave pour les nouveaux arrivants. La délégation a appelé au renforcement de la collaboration entre les organismes des Nations Unies – en particulier le HCR et la Coordonnatrice résidente – et le Gouvernement, concernant cette question.

33. Dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, la délégation a salué la transposition à plus grande échelle de solutions locales, notamment le système littoral de digues, fondé sur la nature, mis en place conjointement sur la côte nord par le PNUD, le Fonds vert pour le climat et le Ministère des ressources en eau et de l'irrigation, afin de renforcer la résilience et de promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes. L'allocation de ressources budgétaires publiques en faveur de ces projets témoigne de la détermination des autorités à prendre en main les opérations. La participation du secteur privé à des projets de petite taille axés sur l'énergie solaire a été considérée comme un résultat positif et a mis en lumière l'importance que revêtaient les financements durables pour permettre la transposition à plus grande échelle des projets et pérenniser les résultats.

34. La table ronde sur le thème "les blouses blanches contre les mutilations génitales féminines", les représentations théâtrales et le dialogue intergénérationnel organisés au centre de jeunes Anfooshy d'Alexandrie ont durablement impressionné tous les membres de la délégation. Il a été noté que, malgré les progrès enregistrés ces dernières décennies, 85 pour cent des femmes et des filles étaient encore victimes de mutilations génitales en Égypte en 2021. Tout en saluant les efforts nationaux et multisectoriels déployés par le FNUAP pour lutter contre ces mutilations à tous les niveaux (médical, religieux, juridique, éthique, psychologique, coutumier et traditionnel) en collaboration avec le Gouvernement et la société civile, la délégation a relevé des tensions persistantes entre la législation et les pratiques locales. La délégation a également insisté sur le fait qu'il était nécessaire que les autorités nationales prennent fermement en main les opérations et que les activités de plaidoyer et de sensibilisation continuent d'être renforcées aux niveaux du pays et des communautés, de manière à permettre au FNUAP de passer progressivement à une fonction plus technique ou normative.

35. À Damiette et à Alexandrie, la délégation a observé des programmes axés sur l'autonomisation des femmes, notamment des formations professionnelles et des activités d'acquisition de compétences pratiques destinées aux femmes victimes de violences sexistes. Par ailleurs, la délégation a également rencontré des femmes ayant suivi une formation à l'entrepreneuriat dans le cadre du programme d'ONU-Femmes et de l'ONUDI "Rabeha" au cours des cinq dernières années. Le programme a été jugé particulièrement intéressant compte tenu des fortes disparités entre les femmes et les hommes sur le plan de l'indépendance économique. La délégation s'est félicitée des objectifs des programmes visant à promouvoir les perspectives d'emploi et l'autosuffisance des femmes et a souligné qu'il était important d'inviter les hommes au dialogue pour promouvoir des changements sociaux plus larges et qu'il fallait aussi que le Gouvernement s'approprie davantage cette initiative pour qu'elle puisse être étendue au niveau national (dans toutes les bibliothèques publiques, par exemple).

36. De plus, la délégation a observé des initiatives éducatives favorisant l'apprentissage des enfants et l'engagement citoyen des jeunes, notamment dans le cadre d'activités pédagogiques, sportives, artistiques et théâtrales inclusives, d'activités de mentorat ou de développement des compétences de la vie courante et d'initiatives en faveur de l'action climatique. Les délégués ont également pu observer des adolescents et des jeunes participant à des interventions environnementales locales qui leur ont fait part de leur souhait de développer leurs compétences numériques et techniques. La délégation a jugé qu'il serait possible de mieux coordonner les programmes ciblant les jeunes afin que ces programmes se renforcent mutuellement: le programme axé sur l'amélioration des compétences nécessaires pour contribuer aux réunions environnementales nationales et internationales pourrait, par exemple, être relié plus étroitement aux initiatives visant à inciter les jeunes à faire part de leurs points de vue sur les activités locales.

C. Recommandations

37. Forte de ce qu'elle a pu observer lors de la visite conjointe sur le terrain, la délégation propose quelques recommandations stratégiques générales ainsi qu'un certain nombre de recommandations thématiques détaillées. Toutes ces recommandations sont regroupées sous l'acronyme « E-G-Y-P-T'SSS », qui vise à rendre compte des possibilités recensées et des problèmes constatés.

38. Recommandations générales:

- a) Mettre à profit la solide collaboration et l'harmonisation relative observées au sein de l'équipe de pays des Nations Unies et tirer parti des possibilités d'améliorer la cohérence, en s'appuyant sur une analyse conjointe pour déterminer les entités appelées à jouer un rôle de chef de file dans le cadre des différentes initiatives en fonction des atouts qui leur sont propres. Continuer à mener des initiatives conjointes qui tiennent compte des programmes de pays respectifs de chaque organisme, mais réfléchir mûrement à leur conception initiale et au choix des organismes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée. Des visites réciproques des directeurs de pays sur les sites de projet pourraient s'avérer utiles à cet égard.
- b) Profiter de la ferme prise en main des activités par le Gouvernement pour passer d'un modèle de prestation de services à l'établissement de partenariats techniques axés sur le transfert de connaissances, de savoir-faire et de compétences, qui contribuent à renforcer les systèmes nationaux et la résilience, de façon à permettre aux organismes de se tourner vers d'autres priorités ou d'autres zones géographiques à mesure que les capacités nationales s'étoffent, et, dans certains cas, de passer à des fonctions plus normatives.
- c) Renforcer les initiatives pilotes obtenant de bons résultats et les transposer à plus grande échelle sous la houlette des autorités nationales afin d'obtenir un impact durable dans l'ensemble du pays. L'équipe de pays pourrait également expliquer plus précisément la façon dont certains projets se complètent au niveau national pour influer sur les choix d'action publique et les investissements financés sur le budget national.

39. Recommandations stratégiques – E-G-Y-P-T

- a) **E — ("Evaluation" en anglais) Évaluation:** renforcer la prise de décisions fondée sur les données en tirant parti de solides systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. S'appuyer sur des éléments factuels pour adapter les programmes, transposer à plus grande échelle les modèles efficaces et partager les meilleures pratiques. Le projet d'énergie verte mené à Alexandrie fait partie de ces modèles et pourrait être reproduit à l'échelle nationale et régionale, de même que le programme de formation à l'entrepreneuriat destiné aux femmes mené dans les bibliothèques.
- b) **G — ("Government Collaboration" en anglais) Collaboration avec le Gouvernement:** compte tenu de la participation active actuelle du Gouvernement, des réformes liées à l'initiative ONU80, des plans stratégiques pour 2026-2029 nouvellement approuvés et de l'évaluation à mi-parcours du Plan-cadre de coopération, le moment est bien choisi pour conduire un dialogue franc sur les priorités, en veillant à ce que les activités des organismes des Nations Unies soient en phase avec les besoins nationaux et avec les domaines où les atouts propres à ces organismes sont les plus intéressants.
- c) **Y — ("Youth" en anglais) Jeunesse:** intensifier l'action menée auprès de la vaste population de jeunes en Égypte, en multipliant les possibilités de développement des compétences numériques, d'innovation et d'entrepreneuriat, et en permettant au point de vue des jeunes d'influer concrètement sur la conception des programmes.
- d) **P — ("People-centred Programming" en anglais) Programmes centrés sur les personnes:** ancrer les programmes sur les besoins et les points de vue des communautés, y compris les réfugiés et les migrants. Intégrer le développement des compétences générales — médiation, consolidation de la paix, règlement des conflits — sur les plateformes de formation professionnelle et de renforcement des capacités afin de favoriser la cohésion sociale et la résilience.
- e) **T — ("Transformation" en anglais) Transformation:** passer de programmes axés sur les produits à des programmes portant sur les effets directs. Mettre l'accent sur les résultats démontrables (emplois créés, capacités nationales renforcées, émissions de carbone réduites) plutôt que sur le nombre d'activités. Cette approche permettra de mieux évaluer les transformations découlant de l'appui apporté par le système des Nations Unies et de mieux en rendre compte.

40. Facteurs de risque – Les trois "S"

- a) **("South" en anglais) Sud:** à l'avenir, les évaluations devraient porter aussi sur les régions mal desservies, en particulier la Haute-Égypte (Assouan, par exemple), où les taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont les plus élevés. Il est essentiel d'adopter une perspective urbaine-rurale équilibrée pour comprendre les besoins et l'impact.

- b) (**"Stagnation" en anglais**) **Stagnation:** s'efforcer d'accélérer les progrès en matière d'égalité femmes-hommes et de participation économique des femmes, dont le taux d'activité, soit 18 pour cent, reste faible. Appuyer les initiatives nationales visant à améliorer l'accès des femmes et des filles aux compétences, à l'éducation, aux capitaux et aux débouchés économiques.
- c) (**"Food Security" en anglais**) **Sécurité alimentaire:** faire face aux nouveaux risques liés à la sécurité alimentaire, en particulier dans le Sud et au sein des populations de réfugiés, en renforçant les systèmes alimentaires locaux, en améliorant les régimes alimentaires et en luttant contre l'anémie et les carences en micronutriments.

V. Conclusions

41. La visite conjointe sur le terrain effectuée en Égypte a permis de constater l'étroite collaboration et la confiance existant entre le système des Nations Unies et le Gouvernement égyptien, qui sont fondées sur des priorités communes et la détermination à faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable. La délégation a observé que des progrès notables avaient été accomplis dans des domaines clés – comme la protection sociale, la résilience face aux changements climatiques, la sécurité alimentaire et la nutrition, les compétences des jeunes, l'autonomisation des femmes, le soutien aux réfugiés et l'innovation –, signe de l'ampleur de l'action du système des Nations Unies dans le pays. La délégation a également constaté l'effet positif que pouvait avoir une Coordonnatrice résidente informée et respectée sur la capacité du système des Nations Unies à opérer dans l'unité pour épauler un gouvernement.

42. La visite a fait apparaître que l'équipe de pays des Nations Unies traversait une période charnière. À la lumière des réformes liées à l'initiative ONU80 et des orientations claires définies dans les plans stratégiques nouvellement approuvés par les organismes des Nations Unies, le moment est bien choisi pour affiner l'offre collective du système des Nations Unies, renforcer la complémentarité entre les entités et centrer les efforts sur les domaines dans lesquels elles peuvent apporter la plus grande valeur ajoutée. C'est un aspect qui prendra toute son importance dans le contexte de la réduction des financements, à une période où il faudra une mobilisation plus stratégique des ressources, des financements diversifiés et des partenariats plus solides pour être en mesure de maintenir le même impact.

43. Pendant toute la visite, l'un des thèmes récurrents a été l'utilité des programmes centrés sur les personnes, fondés sur des éléments factuels et axés sur les résultats, qui puissent être transposés à grande échelle dans un pays à revenu intermédiaire. Pour être en mesure d'obtenir des changements porteurs de transformations, le système des Nations Unies devra être capable:

- (a) de maintenir la mobilisation du Gouvernement;
- (b) de s'appuyer sur la collaboration interinstitutions;
- (c) de déployer à grande échelle, sous la houlette des autorités nationales, les programmes pilotes efficaces et de préparer la transition;

- (d) d'investir dans les jeunes et les femmes, considérés comme des moteurs du développement à long terme;
- (e) de renforcer les systèmes nationaux dans le cadre de partenariats techniques;
- (f) de rester attentif aux régions et aux communautés les plus à risque.

44. La délégation souhaite exprimer sa plus profonde gratitude au Gouvernement égyptien pour sa généreuse hospitalité, à la Coordonnatrice résidente des Nations Unies pour son rôle de chef de file, au bureau de pays du PAM pour la coordination remarquable de la visite et aux secrétariats des conseils d'administration, aux représentants nationaux et au personnel de toutes les entités des Nations Unies participantes (FNUAP, ONU-Femmes, PAM, PNUD, UNICEF et UNOPS) dont le dévouement, la mobilisation et le travail soutenu en coulisses ont contribué à assurer le succès de la visite conjointe sur le terrain.

45. La délégation attend avec intérêt l'examen des observations, conclusions et recommandations exposées dans le présent rapport.

Annexe

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en Égypte, du 26 au 30 octobre 2025 – Participants

ÉTATS MEMBRES PARTICIPANTS				
RÉGION/LISTE	PNUD/FNUAP/UNOPS	UNICEF	ONU-Femmes	PAM
États d'Asie et du Pacifique	–	Tadjikistan S. E. M. Jonibek Ismoil Hikmat Ambassadeur et Représentant permanent du Tadjikistan auprès des Nations Unies Président du Conseil d'administration pour 2025 (également Vice-Président du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS pour 2025)	République kirghize S. E. Mme Aida Kasymalieva Ambassadrice et Représentante permanente de la République kirghize auprès des Nations Unies	Indonésie M. Purna Cita Nugraha Représentant permanent suppléant de la République d'Indonésie auprès de la FAO, du FIDA et du PAM à Rome
États d'Afrique	–	Érythrée S. E. Mme Sophia Tesfamariam Ambassadrice et Représentante permanente de l'Érythrée auprès des Nations Unies Vice-Présidente du Conseil d'administration pour 2025	Ouganda Mme Celia Nabeta Ministre-conseillère à la Mission ougandaise	Kenya S. E. M. Fredrick Matwang'a Ambassadeur et Représentant permanent du Kenya en Italie

États d'Europe orientale	–	Estonie Mme Grete Vahter Déléguée de la Mission permanente de l'Estonie auprès des Nations Unies	Albanie S. E. Mme Suela Janina Ambassadrice et Représentante permanente de l'Albanie auprès des Nations Unies Vice-Présidente du Conseil d'administration	Hongrie S. E. M. Zsolt Belánszky Ambassadeur et Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome
États d'Amérique latine et des Caraïbes	Équateur S. E. M. Andrés Montalvo Sosa, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Équateur auprès des Nations Unies Président du Conseil d'administration pour 2025	El Salvador S. E. Mme Egriselda Aracely González López Ambassadrice et Représentante permanente d'El Salvador auprès des Nations Unies	Paraguay S. E. M. Marcelo Scappini Ricciardi Ambassadeur et Représentant permanent du Paraguay auprès des Nations Unies	Panama M. Tomás Duncan Jurado Représentant permanent adjoint du Panama auprès des organismes des Nations Unies à Rome
États d'Europe de l'Ouest et autres États	Belgique S. E. M. Karl Lagatje Consul général de Belgique au Mexique Vice-Président du Conseil d'administration pour 2025	–	Suède S. E. Mme Nicola Clase Ambassadrice et Représentante permanente de la Suède auprès des Nations Unies Présidente du Conseil d'administration pour 2025	Canada S. E. Mme Elissa Golberg Ambassadrice et Représentante permanente du Canada auprès de la République italienne, de l'Albanie, de Malte et de Saint-Marin, Représentante permanente du Canada auprès des organismes des Nations Unies à Rome (FIDA, FAO, PAM) Présidente du Conseil d'administration pour 2025 (Chef de délégation)
				Allemagne S. E. M. Andreas Von Brandt Ambassadeur et Représentant permanent de l'Allemagne auprès des organismes des Nations Unies à Rome

PARTICIPANTS DES SECRÉTARIATS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES				
	PNUD/FNUAP/UNOPS	UNICEF	ONU-FEMMES	PAM
	PNUD Mme Mahsa Jafari Directrice et Secrétaire du Conseil d'administration du PNUD, FNUAP et UNOPS	UNICEF M. Andrés Franco Directeur et Secrétaire du Conseil d'administration	ONU-FEMMES M. Jean-Luc Bories Directeur et Secrétaire du Conseil d'administration	PAM Mme Adeyinka Badejo Directrice et Secrétaire du Conseil d'administration
	FNUAP Mme Elena Pirondini Directrice et Cheffe, Sous-Division du Conseil d'administration, FNUAP			PAM Mme Anwen Chung Chargée du Conseil d'administration
	UNOPS Mme Carolina Popovici, spécialiste des affaires intergouvernementales, UNOPS			
Participants:	5	5	6	8
Nombre total de participants:				24